



ENQUETE PUBLIQUE

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU
DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU **PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

Concerne la demande introduite par Equ'Care srl , demeurant Avenue de Gérardon, 31 à 4130 Esneux en vue d'obtenir le **permis d'environnement** pour *la réalisation d'un forage en vue de l'exploitation d'un puits destiné à l'arrosage des pistes pour chevaux et à l'abreuvement des animaux.*
sis Rond Chêne 1B à 4130 Esneux, parc. cad. 1e division, ESNEUX, section E n°4688A.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale (Service environnement) à partir du 07/02/2023

- Date d'affichage de la demande : 02/02/2023
- Date d'ouverture de l'enquête : 07/02/2023
- Clôture de l'enquête : Lieu : Administration communale d'Esneux,
Place Jean d'Ardenne, 1 à 4130 Esneux
Date : 21/02/2023 à 10 heures

•Les observations écrites peuvent adressées au Collège communal d'Esneux, place Jean d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Le Bourgmestre ff,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et le jeudi jusqu'à 20 heures.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après seize heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Madame Bénédicte Laurent, la conseillère en environnement (04/380.93.36).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par la conseillère en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur, de la conseillère en environnement ou à défaut, du collège communal ou de l'agent communal délégué à cet effet, de la fonctionnaire technique et du fonctionnaire délégué : Montagne Sainte-Walburge 2 à 4000 Liège - ☎ 04/224.54.11.

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Collège communal.

A Esneux, le 02/02/2023


Le Bourgmestre ff,
Pierre GEORIS